

[Text]

those industries would make these contributions as a salary deduction. What in fact would happen in the event of a bankruptcy is that the employees would make a claim against the fund. The fund, in turn, would make a claim against the bankrupt estate. However, instead of ranking as a preferred creditor at that time, the fund would rank as an unsecured creditor for the balance. It ensures that the employee would get paid for services that he rendered up to the date of the bankruptcy.

The Chairman: I should tell the committee that this type of plan is in force in France, in the United Kingdom and, I think, in some other European countries.

Mr. Zwaig: That is correct.

Senator Molson: You speak of selective industries. How would that be determined?

Mr. Zwaig: Well, for example, employees of government agencies, perhaps, would be excluded.

Senator Connolly: So it would be blanket, so as to include every industry except the ones that were excluded?

Mr. Zwaig: That is correct.

Senator Laird: And would that exclusion be by regulation?

Mr. Baird: No decision has been made on this, and the report of your committee did not go into the details of this fund. It just suggested that there should be a fund with contributions by employees, but it did not specify specific exclusions. There was a suggestion, as Mr. Zwaig has said, that it be a selective fund as opposed to a universal fund, but that decision has not been made, and this committee did not make a decision on that point. It was clearly suggested during the session that it might be a selective fund, but that decision has not been made as to who would be required to make the contributions to the fund.

Senator Cook: You would have a long trial period, would you not? Because if it was agreed in principle, you might enlarge the number of industries and businesses affected. You would not know how much the premiums would be or how many claims would be made, and so there would be a period of trial and error.

Mr. Baird: Yes, there would be a period of trial and error, because no one knows what the cost of the obligations would be. That is one of the problems. Mr. Landry, when he attended before the committee last year when this matter was discussed, said that they had estimates that the cost would range between \$4 million and \$70 million a year.

Senator Connolly: To administer?

Mr. Baird: No. The estimate was that the claims against the fund could be anywhere from \$4 million a year to \$70 million a year. That, as I say, is just an estimate. It cannot be accurate. There is no way of making an accurate estimate.

[Traduction]

employeurs et employés concernés fourniraient donc leurs cotisations sous forme de déductions à la source. Par conséquent, dans l'éventualité d'une faillite, les employés déposeraient une créance contre le fonds. Et une créance serait ensuite déposée par le fonds contre l'actif de la faillite. Cependant, ils ne seraient pas considérés comme créanciers prioritaires mais bien comme créanciers sans garantie pour le reste. Mais cette façon de procéder fournit quand même l'assurance que les employés sont payés pour les services qu'ils ont rendus au moment de la faillite.

Le président: Je pense que je devrais signaler aux membres du comité que ce genre de plan est utilisé en France, au Royaume-Uni et je pense, dans certains autres pays européens.

M. Zwaig: C'est le cas.

Le sénateur Molson: Vous parlez de certaines industries. Comment le choisirait-on?

M. Zwaig: Eh bien, par exemple, les employés des organismes du gouvernement seraient vraisemblablement exclus.

Le sénateur Connolly: Ce serait donc une couverture générale, c'est-à-dire que toutes les industries seraient incluses à l'exception de celles qui seraient exclues.

M. Zwaig: C'est exact.

Le sénateur Laird: Et cette exclusion sera-t-elle confirmée par règlement?

M. Baird: Nous n'avons pas encore pris de décision à cet égard et le rapport de votre Comité ne fournit aucun détail sur ce fonds. Il ne fait que proposer la création d'un tel fonds auquel cotiseraient les employés, mais sans préciser les exclusions. Il a été proposé, comme M. Zwaig vient de le dire, qu'on en fasse un fonds sélectif plutôt qu'un fonds universel, mais aucune décision n'a encore été prise et le Comité n'a pas pris de décision à cet égard. Il a été très clairement proposé au cours de la session qu'on en fasse un fonds sélectif, mais aucune décision n'a encore été prise quant à qui serait tenu de cotiser au fonds.

Le sénateur Cook: Mais il faudrait une longue période de mise à l'essai, n'est-ce pas? Car si on en convenait en principe, on pourrait toujours élargir le nombre d'industries et d'entreprises visées. Vous ne sauriez pas à combien devraient s'élever les cotisations ni à combien de créances vous attendre, et par conséquent, il faudrait une période de mise à l'essai.

M. Baird: C'est ce que nous entendons faire, car personne ne sait à combien s'élèveraient les obligations. C'est un de nos problèmes. M. Landry, lorsqu'il est venu témoigner devant ce comité l'année dernière dans le cadre des discussions sur cette question, a déclaré que le coût avait été évalué de \$4 millions à \$70 millions par année.

Le sénateur Connolly: Pour l'administration?

M. Baird: Non. Il a été estimé que les créances contre le fonds pourraient se chiffrer de \$4 millions à \$70 millions par année. Mais comme je l'ai déjà dit, il ne s'agit que d'une prévision qui ne peut être exacte. Il est impossible de faire des prévisions exactes.